

Les élus de l'opposition municpale ont une permancence au 42, rue des Farges, les mercredis à partir de 19h.

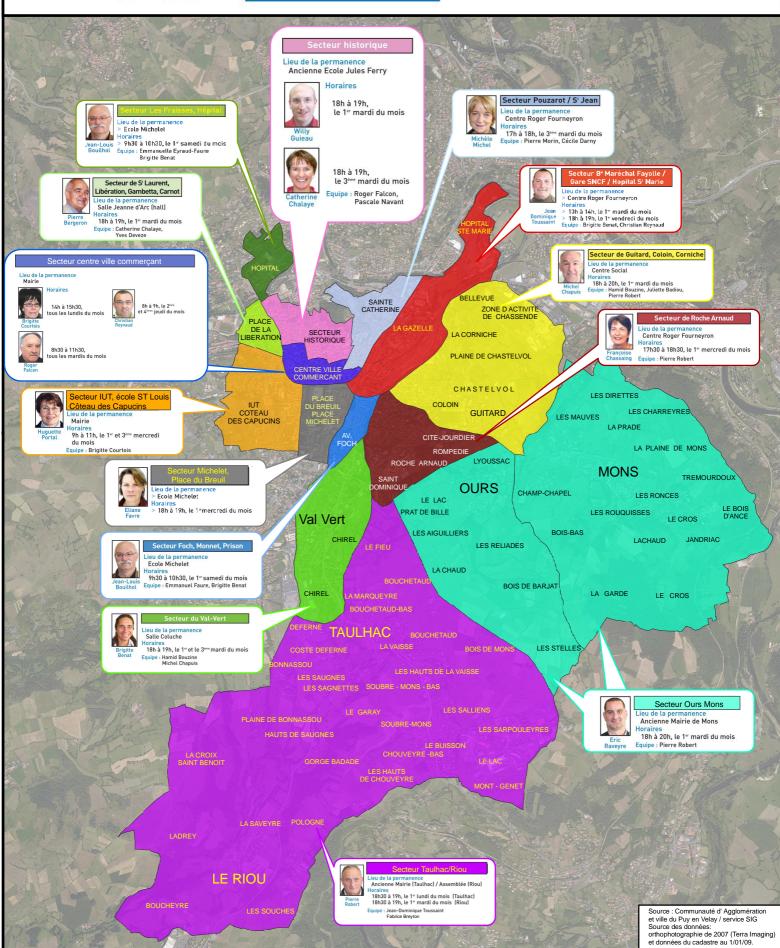


Permanences du Maire Le Maire reçoit le samedi matin de 8h30 à 10h30 en Mairie.

Renseignements: 04 71 04 07 58

Des élus à votre écoute!

Des permanences et des élus référents !



En cas d'incertitude concernant votre rattachement à un secteur n'hésitez pas à nous contacter au 04 71 04 07 40